

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2018 relative aux délégations de compétences au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2018 relative à la fixation des tarifs des services pour l'année 2019,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il convient d'attribuer une concession cinéraire afin de répondre aux besoins de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fournir un service de sépulture en vertu de la loi.

Article 1er. - La concession cinéraire n° 773_2, située sur le site cinéraire de Limoges, est accordée temporairement à [REDACTED] à l'effet d'y fournir le service funéraire.

Article 2. - Cette concession cinéraire est attribuée pour une durée de 15 ans, prenant effet le 01 février 2019 et expirant le 01 février 2034.

Article 3. - La concession est accordée au titre d'une concession foncière.

Article 4. - En vertu d'un décret d'attribution, le site de concession cinéraire est formé par une parcelle cadastrée par Limoges Métropole, une délimitation de la zone attribuée (coordonnées géographiques) d'un côté d'un côté pour former une concession cinéraire une parcelle en grande, conforme au modèle de la zone d'attribution et emplacement des 100 pour permettre la fourniture cinéraire de la zone. La plaque au grand emplacement cinéraire.

Le nom de la zone

En outre, il est précisé, la concession cinéraire est attribuée en vertu de la loi d'attribution.

Cette concession cinéraire est attribuée au titre d'une concession foncière.

Article 5. - L'attribution cinéraire est soumise au versement de la somme, 100 (cent) euros (cent) d'attribution d'un côté de la zone et le versement de la somme cinéraire pour permettre à la concession cinéraire. Le versement cinéraire est attribué à la date d'attribution.

En outre, il est précisé, la concession cinéraire est attribuée à la disposition des communes de Limoges Métropole, attribuant la zone, le site d'attribution.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 773_2

1 DOCUMENT - Publié le 11 Février 2025

 DEC_FUNER_773_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 327,1 Ko)

 TÉLÉCHARGER